

Orientation

Le Collège de Bruges, étape obligée avant Bruxelles

Depuis 1949, l'établissement forme les futurs « eurocrates »

Bruges (Belgique)
Envoyé spécial

« Where is the entrance ? » Il est neuf heures, en ce 1^{er} septembre, jour de pré-rentrée des étudiants de droit du Collège d'Europe de Bruges. Des étudiants slovènes, espagnols, italiens et japonais cherchent un moyen d'entrer à Vervesdijk, nom d'un des deux sites du Collège. Un professeur finit par apparaître et ouvre la porte. L'expérience européenne peut commencer !

« En 1949, le Collège d'Europe a été créé avec l'ambition de développer une identité européenne », rappelle son recteur Paul Demaret. « Pour cela, deux voies étaient possibles : soit développer les échanges étudiants, à l'image du programme Erasmus, soit rassembler tous les étudiants dans un même lieu comme ici, à Bruges, ou à Natolin, notre second campus en Pologne. Nous avons opté pour la seconde solution. » Et en soixante ans, s'y sont succédé plus de 9000 étudiants européens.

« On propose une expérience d'étude unique et proprement européenne », poursuit Paul Demaret. « A Bruges, c'est comme à Oxford ou Cambridge, les étudiants ont la paix », relève Thierry Monforti, directeur des admissions. « Même si le Collège est la seule institution universitaire de la ville, il y a très peu de contacts avec les Brugeois. Les 300 étudiants sont donc obligés

de vivre en société. Ils logent tous dans l'une des sept résidences du collège et mangent midi et soir ensemble à la cantine. »

« On est entre nous 24 heures sur 24. Ça peut être pesant, mais ça ne dure qu'une année », tempère Romain, 25 ans, diplômé du Collège, devenu cette année assistant académique en droit. « Tous les étudiants arrivent avec une forte opinion... Il y a du débat, des incompréhensions, des discussions, mais pas de clash. En clair, c'est une tour de Babel un peu bordélique, mais très agréable à vivre », résume Nicolas, 25 ans, assistant académique. Une tour de Babel où 80 % des étudiants parlent au minimum quatre langues...

« Stimulant, mais épuisant »

Pour décrocher l'une des 35 places du Collège, les étudiants français doivent déjà obtenir un master - Bruges proposant seulement un formation post-universitaire en droit, économie, relations internationales, etc. - et réussir l'entretien, avant de déboursier les 21000 euros de frais d'inscription (hébergement et cantine compris). Les plus chanceux sont titulaires d'une bourse du gouvernement français.

Mais à ce prix-là, « les installations et les services sont top niveau. Rien à voir avec les universités françaises dans lesquelles j'ai pu étudier », constate Jennifer, 24 ans, une autre assistante académique. « Nous sommes complètement pris

en main... Heureusement, car le rythme de travail est intense », souligne Nicolas. Lectures, travaux personnels, cours, examens se succèdent. « Non seulement, nous travaillons en anglais ou en français, mais il faut s'adapter à la diversité des intervenants et à leur approche académique particulière. C'est stimulant, mais épuisant », ajoute Jennifer. Chaque année, entre 3 % et 5 % des élèves n'obtiennent pas leur diplôme. Pour les aider, des assistants relaient les 120 professeurs ; tous des turbo-profs, présents à Bruges épisodiquement. « Nous renouvelons en permanence nos intervenants. L'idée est de faire venir les meilleurs spécialistes sur quelques années », poursuit Paul Demaret.

Et après ? « Tout le monde va à Bruxelles », répond sans hésitation Romain, qui vient de passer un an dans un cabinet d'avocats avant de revenir en tant qu'assistant académique. La destination privilégiée reste les institutions européennes. « Sur 9000 anciens du Collège d'Europe, environ 1200 y travaillent », relève Xavier Estève, en charge du service des carrières. « Nous répartissons nos étudiants de manière équilibrée : moitié dans le public, moitié dans le privé », précise Paul Demaret. Une chose reste sûre pour Jennifer : « Après cette aventure européenne, je ne me vois pas revenir et travailler dans un contexte purement national. » ■

Ph. J.

De nouveaux concours en vue

En 2010, la Commission européenne va revoir sa façon de recruter les fonctionnaires

Stages, contrats temporaires, détachement d'une administration nationale... Les moyens de travailler au sein des institutions de l'Union européenne (UE) sont multiples. Cependant, la voie royale pour travailler dans l'une des sept institutions communautaires (Commission, Conseil, Parlement, Banque centrale, Cour des comptes, Cour de justice et médiateur) reste celle des concours de recrutement des fonctionnaires européens.

Et la Commission, qui organise les concours de chaque institution, est en train de revoir complètement sa façon de faire. L'Office européen de sélection du personnel (EPSO) finalise une réforme des concours afin, notamment, de raccourcir les délais de recrutement. « Le temps entre la publication du concours et le recrutement effectif d'un nouveau fonctionnaire est d'environ vingt-quatre mois. C'est trop. Notre ambition est de passer à un délai de cinq à neuf mois », souligne David Bearfield, son directeur.

Si l'image de la fonction publique européenne reste bonne en France, avec ses salaires confortables (de 2300 euros hors primes à 16000 euros mensuels en fin de carrière), ses responsabilités élargies et une mobilité interne très forte, M. Bearfield estime que la concurrence « pour les talents » va s'intensifier à l'avenir. Pour les atti-

rer, EPSO entend avant tout « liser » les recrutements. Fini les concours ouverts tous les deux ou cinq ans... Ces dernières années, seulement 750 Français ont intégré les institutions, car la majorité des places offertes aux quelques concours organisés étaient réservées aux ressortissants des nouveaux pays membres de l'UE.

« A partir de 2010, nous souhaitons organiser chaque année un concours ouvert aux futurs administrateurs, un pour les assistants et un pour les linguistes », indique M. Bearfield.

Le concours se déroulera en deux temps. La première étape consiste essentiellement en un test de raisonnement verbal et numérique et une simulation de situation. Inspirée de ce qui se pratique en Allemagne ou au Royaume-Uni, la seconde sera organisée dans un centre d'évaluation où le candidat devra passer des épreuves écrites ou orales pour tester sa motivation et, surtout, ses compétences (analyse et résolution de problèmes, communication, résilience, travail en groupe, etc.).

Une fois reçu, le parcours du combattant continue. Le lauréat aura un an pour trouver un poste. Contrairement à aujourd'hui, le nombre de lauréats ne devrait pas excéder de beaucoup le nombre de places à pourvoir. ■

Ph. J.

Sources et liens

Beaucoup de cursus mènent à l'Europe : économie, droit, sciences politiques, sciences humaines, ingénierie, etc. Mais pour travailler dans une institution européenne, dans des cellules « Europe » d'entreprises ou de collectivités locales, mieux vaut obtenir un master d'études européennes. Après le baccalauréat, deux voies s'offrent : opter directement pour un Institut d'études politiques (IEP), ou préparer une licence de droit, d'économie, d'histoire, etc., et rejoindre ensuite un cursus de master. Voici une sélection des établissements offrant un diplôme reconnu.

En France

IEP de Strasbourg

www.iep.u-strasbg.fr

IEP de Lille

iep.univ-lille2.fr

IEP de Paris

www.sciences-po.fr

Université de Provence

www.univ-provence.fr

Université de Cergy-Pontoise

www.master-projets-europeens.org

Université Paris-IV

www.paris-sorbonne.fr

Institut catholique de Paris

www.icp.fr

En Europe

Ismapp Paris et Bruxelles

www.ismapp-po.fr

Collège de Bruges et Natolin

www.coleurop.be

London School of Economics

www.lse.ac.uk

Pour en savoir plus sur le recrutement des institutions européennes
Office européen de sélection du personnel (EPSO)
europa.eu/epsu/index_fr.htm

« Stages, stages, stages. Je n'ai qu'un conseil à donner pour travailler dans le milieu européen : il faut faire des stages ! »

Ils communiquent, montent des projets ou administrent des politiques publiques... Témoignages de professionnels de l'Europe

« **Edouard Meier, 28 ans, chef d'entreprise**

Je suis tombé dans l'Europe pendant mes études à l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg. En deuxième année, j'ai commencé un stage auprès d'une députée européenne pendant les sessions strasbourgeoises du Parlement. Et je ne l'ai quitté que cinq ans plus tard. En effet, tout en continuant mes études, j'ai ensuite travaillé comme assistant de Gérard Onesta, député européen Vert et vice-président du Parlement lors de la mandature précédente. En revanche, je n'ai jamais eu le temps de finaliser mon mémoire de DEA... Il y a un an, j'ai quitté le Parlement, pour monter, avec un associé, M + W, une agence de communication spécialisée dans les affaires publiques... européennes. Je travaille avec trois personnes, autant pour des organisations européennes ou internationales, que pour des parlementaires. Et pour partager ce que je sais de ce milieu, je donne des cours dans le master Europe de l'Institut catholique de Paris. La boucle est bouclée. »

Valentine Catrysse, 26 ans, chargée de mission à la Région Nord-Pas-de-Calais

« Je dois avouer qu'avant d'entrer à l'IEP de Lille, je n'avais pas de projet professionnel réellement défini. Quand je l'ai intégré, l'école offrait un nouveau double diplôme franco-anglais avec l'université de Kent. J'ai essayé les plâtres et trouvé ma vocation ! Dans le Kent, j'ai mené des recherches sur la politique européenne des régions. Après un master de droit communautaire, toujours à Lille, j'ai travaillé pour le « secrétariat

technique » qui gère une partie des fonds de la Commission pour les politiques régionales (Interreg), hébergé par la région Nord-Pas-de-Calais. J'ai travaillé avec des personnes de toute l'Europe, et en anglais... Il faut absolument être passé par cette ambiance multiculturelle ! Depuis 2008, je travaille à la direction Europe de la région sur la mise en place d'un institut européen pour la coopération territoriale. »

Florent Mazurelle, 32 ans, administrateur pour les politiques européennes à l'Agence spatiale européenne (ESA)

« Mon parcours est un accident. J'ai découvert ma vocation européenne en travaillant sur ces sujets ! Je n'étais pas destiné à travailler sur cette thématique. Après avoir fait mon lycée à Washington (Etats-Unis), j'ai préparé un double diplôme de droit français et anglo-saxon à l'université de Nanterre. Grâce à un accord de mon université avec l'American University, à Washington, j'ai obtenu mon master en droit international. Aux Etats-Unis, j'étais l'un des assistants d'un professeur de droit international et je devais rédiger des analyses juridiques pour des publications pour l'OTAN, le Congrès, etc. Une opportunité que je n'aurais jamais eue en France. Cette expérience compte beaucoup. Elle m'a certainement permis de rejoindre l'Agence spatiale européenne (ESA), une agence intergouvernementale installée à Paris. Dans un premier temps, j'ai rejoint le service juridique, avant de travailler sur le rapprochement entre l'agence et les institutions européennes. Dans ce cadre, j'ai été détaché pendant trois ans au sein de la Commis-

sion, pour notamment travailler à la définition d'une politique spatiale européenne. Et je ne le regrette pas ! Travailler en milieu multiculturel est désormais pour moi une seconde nature, même si les fonctionnements au niveau européen peuvent parfois paraître particulièrement compliqués et étranges. »

Stéphanie Pochon, 31 ans, consultante

« Stages, stages, stages durant le cursus universitaire. Je n'ai qu'un conseil à donner pour travailler dans le milieu des affaires européennes. Les stages, notamment ceux dans les institutions européennes, sont cruciaux. Pendant mes études à l'IEP de Strasbourg, à Washington (Georgetown University), puis au Collège d'Europe de Bruges, j'ai multiplié les expériences dans le privé et dans le public. A la fois pour préciser ce que je voulais faire plus tard, et connaître les arcanes des institutions, leurs modes de fonctionnement et leur langage. J'ai finalement opté pour le privé, plus dynamique en début de parcours professionnel. En tant que consultante en affaires européennes au sein du cabinet GPlus Europe, j'ai un rôle d'interface entre mes clients et les institutions. Je décrypte leur fonctionnement pour les entreprises et associations professionnelles, et je leur conseille quand et comment interagir avec elles. Fonctionnaires et députés européens sont preneurs d'expertises de terrain, mais dans un langage qu'ils comprennent... Mon métier mêle conseil stratégique, lobbying et relations avec les médias qui comptent beaucoup à Bruxelles. » ■

Propos recueillis par Ph. J.